

Paris le 15 August 1792
 Monsieur le Ministre
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
 un exemplaire de la Déclaration des Droits
 de l'Homme et du Citoyen, telle qu'elle a été
 adoptée par l'Assemblée Nationale le 26 Août
 1789. Cette Déclaration est le fondement
 de toute la Constitution Française, et elle
 exprime les principes qui doivent régir
 le Gouvernement. Elle est le résultat
 de la réflexion et de l'expérience, et elle
 est le droit de tous les Français.
 Je vous prie de vouloir bien en faire
 part à vos collègues, et de leur en
 faire lire, si vous le jugez à propos.
 Je suis, Monsieur, avec toute l'estime
 possible, votre très humble et très
 dévoué serviteur.
 Le Ministre de la Constitution
 Jean-Baptiste Le Chapelain

De la Fayette
 Le Ministre de la Constitution

De Högste och Veltilläggs Heltidning
och Högskolan i Uppsala
härmed tillkännager att de
i denna stad och Högskola
i Uppsala för närvarande
i Uppsala för närvarande
i Uppsala för närvarande

Peder de Linné

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.